VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

LES ELEGANTES RESIDENCES SIMPLES

No 626 RUE JULIE -- No 729 RUE JULIE,

JEUDI, 13 AOUT 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

SUCCESSION DE PHILIP FELIX HERWIG.

No 81,618—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District daté de la Nouvelle Orléans, Lundi 6 juillet 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit mentionné comme suit:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro 20 de l'ilet No 81 borné par les rues Eleonore, Delery, Jumonville et Tricou; sur un plan dressé par J. A. D'Hémecourt, daté le 25 juin 1875, déposé en l'étude de A. Barnett, notaire. Ledit lot de terre forme l'encoignure des rues Bienvenue et Tricou, et mesure trente (30) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Tricou sur une profondeur et façade sur la rue Bienvenue de cent quatre (104) pieds entre lignes parallèles.

2° Trois certaines lots de terre, ensemble avec les dépendances qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hamrick, Delerode, Tricou et Bienvenue et désignés par les numéros un, deux et trois de l'ilet No cinq, sur un plan dressé par Paul A. D'Hémecourt le 15 avril 1875, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant André D. Dorlocourt, le 6 avril 1875, et mesurant chacun, en mesure américaine, trente (30) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Tricou sur cent quatre (104) pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No un formant l'encoignure des rues Tricou et Delerode.

Conditions—Comptant. L'acquereur devant payer en plus de leur enchère les taxes de ville pour l'année 1908 et pour lui, de vant pardevant J. K. Bailey, notaire, le devant recevoir les loyers qu'après le passage de l'acte de vente et de déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

GEO ST.-PAUL,
Encanteur, 137 rue Carondelet.
O. S. Livaudais, avocat pour le demandeur.
Joe B. Rosser, avocat pour le défendeur.
5 juil—5 12 19 26—août 2 9

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

4 4 4

Terrains dans une section du Troisième District

S'améliorant rapidement.

Succession de E. Ferretti et épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D—No 85,795.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 802 rue Perdido — JEUDI, le 23 juillet 1908, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre daté le 15 juin 1908, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Quatre certains lots de terre dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle (maintenant Bourbon) Law, Union (maintenant Toure) et Hope, ensemble avec tous les droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent désignés par les numéros trois, quatre cinq et six, d'après un plan de C. A. de Armas, député voyer, le 2 février 1862, et déposé dans l'étude de Arthur Brocard, ancien notaire en cette ville, et d'après lequel plan, les lots trois et quatre se touchent et mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Law sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes, et les lots Nos cinq et six se touchent et mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Hope sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Laquelle propriété a été acquise par feu Edouard Ferretti des héritiers de feu Antoine Braguira, par acte pardevant Octave de Armas, ancien notaire, le 13 juin 1868, enregistré au bureau des aliénations registre 95 folio 172.

Termes et conditions—La moitié au plus comptant, la balance, s'il y en a, à un an de crédit. La portion de crédit de ladite vente sera représentée par des billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénendo et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, et l'acquéreur devra payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908.

Acte vente pardevant Ulysses Marionni, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

G. M. Hornor avocat.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

POITRINE IDEALE

Développement et Fermeté du Buste

en deux mois par les

PILULES ORIENTALES

seul moyen pour la femme d'acquérir ou de recouvrer une poitrine opulente et ferme. Méthode absolument sans danger, approuvée par les célébrités médicales.

Flacon avec notice $1.75. Discrétion absolue. G. RATIÉ, pharmacien, 8, passage Verdeau, Paris.

NOUVELLE-ORLEANS: Pharmacie J. L. LYONS & Cie

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

ARBUTHNOT, LATHAM AND CO. versus CAGE DREW CO.

No 86,420—Cour Civile de District.

LUNDI, 20 JUILLET 1908, A 10:30 heures A. M.,

Sur les lieux No 614 rue Tchoupitoulas 40 sacs de café, 3 moteurs électriques, coffre-fort en fer, meubles de bureau, voiturette, fumée, etc., machines et autres articles trop nombreux pour être mentionnés

Conditions—Comptant.

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
137 rue Carondelet.
Lamar C. Quintero, P. S. Odiere, avocats pour les receveurs
9 juil—9 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, le 6 AOUT 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne,

Elégante Propriété du Troisième District.

Victorine Lapouche, épouse de Louis Brice versus Joseph Lapouche et als, mineurs.

No 86,384—Cour Civile de District.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, ledit ordre daté et signé le 24 juin 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro 20 de l'ilet No 81 borné par les rues Eleonore, Delery, Jumonville et Tricou; sur un plan dressé par J. A. D'Hémecourt, daté le 25 juin 1875, déposé en l'étude de A. Barnett, notaire. Ledit lot de terre forme l'encoignure des rues Bienvenue et Tricou, et mesure trente (30) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Tricou sur une profondeur et façade sur la rue Bienvenue de cent quatre (104) pieds entre lignes parallèles.

2° Trois certains lots de terre, ensemble avec les dépendances qui y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hamrick, Delerode, Tricou et Bienvenue et désignés par les numéros un, deux et trois de l'ilet No cinq, sur un plan dressé par Paul A. D'Hémecourt le 15 avril 1875, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant André D. Dorlocourt, le 6 avril 1875, et mesurant chacun, en mesure américaine, trente (30) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Tricou sur cent quatre (104) pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No un formant l'encoignure des rues Tricou et Delerode.

Conditions—Comptant. L'acquereur devant payer en plus de leur enchère les taxes de ville pour l'année 1908 et pour lui, de vant pardevant J. K. Bailey, notaire, le devant recevoir les loyers qu'après le passage de l'acte de vente et de déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

GEO ST.-PAUL,
Encanteur, 137 rue Carondelet.
O. S. Livaudais, avocat pour le demandeur.
Joe B. Rosser, avocat pour le défendeur.
5 juil—5 12 19 26—août 2 6

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

D'UN

D'UN COIN DES AFFAIRES ET DE DEMEURE.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON.

W. A. KERNAGHAN Encanteur.
Bureau, 339 rue Carondelet.

JEUDI, 23 JUILLET 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère, en vertu d'un jugement rendu le 15 juin 1908 et signé le 19 juin 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse de Orléans Division D, dans la succession de Patrick Redmond et d'Anne Newman Redmond, sa femme, No 84,940 du docket de ladite Cour, la propriété ci-après décrite

Le magasin et résidence double, à un étage et en bois Nos 2301 et 2303 rue Gravier, coin Miro, ayant magasin et deux chambres au coin, et trois chambres de l'autre côté. Le tout avec tous les droits, passages, servitudes et avantages qui y appartiennent, ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par avenue Tulane, les rues Gravier, Miro et Tonti, désigné par le No un sur un devis annexé à un acte du 9 juin 1857, pardevant T. C. Stark notaire. Ledit terrain forme le coin des rues Gravier et Miro, et mesure 30 pieds 3 pouces de face rue Gravier, sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Miro. Dans un bon voisinage à proximité, convenable comme placement d'argent ou résidence.

Conditions—Comptant et l'obligation de payer les taxes par l'acquéreur, dues et exigibles en 1908 en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent constant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Chas Schreckle, notaire, aux frais de l'acquereur.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement supérieur en Propriété Commerciale sur la rue St Louis.

A proximité du Nouveau Palais de Justice, des Chemins de fer et près des Quais de Navires.

Succession de J. B. Jungua.

No 82,433, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, encanteur. Bureau 339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 18 juin 1908 de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Le magasin et résidence substantiel en briques à deux étages No 531 rue St Louis, contenant magasin au rez de chaussée et au premier des chambres d'habitation et sur le côté une large entrée pour wagon. Le lot de terre est situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 27, borné par les rues St Louis, Chartres, Decatur et Toulouse, mesurant 42 pieds de face à la rue St Louis sur 101 pieds de profondeur, plus ou moins.

2° Le magasin et résidence en briques à deux étages et mansarde Nos 525 et 527 rue St Louis, contenant magasin et entrepôt au rez de chaussée, et chambres d'habitation au premier étage et entrée pour wagon sur le côté, le lot de terre est situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, Toulouse, Decatur et Chartres, et mesurant, en mesure française, 34 pieds de face à la rue St Louis sur 160 pieds de profondeur, plus ou moins, qui en mesure américaine revient 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face sur 159 pieds, 10 pouces et 1 ligne de profondeur.

3° Le grand magasin en briques à deux étages et mansarde bien construit, Nos 515, 517 et 519 rue St Louis. Le terrain est décrit comme une certaine portion sit ée dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 27, borné par les rues St Louis, Chartres, Decatur et Toulouse, laquelle portion de terre est composée de trois lots de terre désignés par les Nos 12, 12 bis et 14, mesurant comme suit: Le lot No 14 mesure 20 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur de 68 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Le lot No 12 mesure 9 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue St Louis sur 68 pieds 4 pouces et 5 lignes sur le côté du lot No 12 bis. Le lot No 12 bis mesure 20 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue St Louis sur 68 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté du lot No 12, et 68 pieds 2 pouces de profondeur sur le côté du lot No 10, faisant un total de façade de 50 pieds 5 pouces et 1 ligne.

Cette propriété est située à quelques ilets au dessous de la rue du Canal et est admirablement placée pour le commerce en entrepôt. Pour placement de commerce et résidence elle mérite considération.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un et deux ans avec 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'à paiement, et garanti par privilège de vendeur et hypothèque et toutes autres clauses de sécurité. L'acquéreur devant assurer les bâtisses pour le montant en plein des billets.

L'acquéreur devant payer 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets, et de rembourser les primes pour les polices de feu non expirée, et de déposer 10 0/0 de son enchère avec l'encanteur et d'assumer le paiement des taxes pour 1908 en plus du prix de l'adjudication.

Les actes de vente devant être passés pardevant George M. Barnett, notaire, et les loyers et revenus de ladite propriété devant appartenir audit acquéreur de la date de la signature de l'acte de vente.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

AVIS SPECIAL.

NOUS DÉSIRONS FAIRE SAVOIR A nos Clients de la Ville et de la campagne et au public en général, que nous avons loué les écuries au coin des rues Canal et Galvez, et que nous aurons la meilleure pension pour chevaux en ville. Notre département de vente de chevaux et de mulets prendra de l'accroissement pour satisfaire à toutes les demandes. Notre vente à l'enchère régulière du Mercredi et du Samedi aura lieu dans nos nouvelles écuries au lieu des anciennes du No 925 rue Gravier, le Samedi 1er août 1908, et nous demandons que vous vous contentez à nous accorder votre patronage, avec E. S. COBB comme commissaire. Avis sera donné en temps opportun de nos ventes spéciales de chevaux et de mulets. Venez voir quelle splendide écurie, pour chevaux en pension nous avons. Voitures de tous genres envoyées sur demande à ceux qui nous donnent des pensionnaires.

HARDY & AYER.

17 juil—3 f

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

DE

PROPRIETES DE CHOIX

DU

PREMIER, DEUXIEME ET TROISIEME DISTRICTS.

PROPRIETES COMMERCIALES ET RESIDENCES.

Résidence Confortable à Deux Etages, No 1548 rue du Camp, entre les rues Félicité et Orange.

L'Ecurie et Propriété de Résidence, Nos 1015-1017 rue Gravier, coin de la rue Rempart.

Quatre Terrains de Choix pour Résidence, Avenue Canal, entre les rues David et Solomon.

Résidence Commode à Deux Etages, No 1317 rue du Canal, près de la rue Liberté.

Magasin en Briques à Trois Etages et Résidence, Nos 514-516, rue de Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse.

Désirable Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises, Nos 2236-2238 rue Ste-Anne, coin de la rue Miro.

Aussi une Résidence Simple à Deux Etages, même ilet, faisant face à la rue Orléans.

Terrain pour Bâtir, Splendidement Situé, coin des rues Dumaine et Salcédo.

La Résidence Productive en Briques à Trois Etages, Nos 2722 rue Royale, entre les rues Porte et St-Ferdinand.

Toutes la ou les Propriétés ci-dessus sont dans un bon voisinage, près des Lignes de Chars, Eglises, Ecoles, Marchés et autres agréments.

MARDI, 25 AOUT 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE JOHN ELI PIERCE.

No 68,025—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur, 832 rue Commune, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, rendu en cour ouverte le 12 juin 1908, lu et signé en cour ouverte le 18 juin 1908, et en vertu d'un ordre dans la même procédure daté le 10 juillet 1908 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C maintenant absent en congé, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot en portion de terre, avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Orange, Magnolie, Richard et Félicité et désigné par la lettre C sur un devis dressé par J. A. D'Hémecourt voyer, le 14 novembre 1864 annexé à un acte passé pardevant William Schmidt, ancien notaire en cette ville le 25 novembre 1865, ledit lot mesure vingt sept pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Camp sur cent sept pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée de trois pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue Orange, en commun ses lot et dessus et entre s'y étendant

2° Un certain lot en portion de terre d'une forme irrégulière, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, Rampart et Dryades, désigné par le numéro trois sur un plan gravé par Pilié et De Pontly, architect, daté le 16 avril 1866, déposé en l'étude de N. B. Trist, notaire en cette ville, et numéroté comme plan No 2. Ledit lot mesure quarante huit pieds six pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de soixante et dix pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne vers la rue Rampart le divisant du lot No 3; de là sur une ligne à angle droit s'étendant vers la rue Dryades vingt quatre pieds six pouces; de là sur une ligne à angle droit et la ligne dernièrement décrite s'étendant vers la rue Commune trente et un pieds sept pouces et quatre lignes sur la ligne du fond vis à vis de la rue Gravier et cent huit pieds quatre pouces et une ligne sur le côté le plus près de la rue Dryades.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, David, Solomon et Donaue, lesquels dits lots sont désignés par les Nos trois et quatre, et mesurant chacun vingt six pieds, sept pouces et sept lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles.

4° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, David, Solomon et Donaue, lesquels dits lots sont désignés par les Nos trois et quatre, et mesurant chacun vingt six pieds, sept pouces et sept lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Franklin, Liberté et Donaue, désigné comme lot No Deux, et mesurant vingt six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Canal sur cent quatorze pieds de profondeur.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, St Louis, Tonlouse et Vieille Levé, commençant à une distance de quatre vingt seize pieds dix pouces de l'encoignure de la rue St Louis et mesurant trente quatre pieds trois pouces de face à la rue de Chartres sur cent quarante sept pieds six pouces de profondeur sur le côté vers la rue Toulouse et sur l'autre côté vers la rue St Louis une première profondeur de cent quatre pieds huit pouces, delà se rétrécissant vers la rue Toulouse une distance de cinq pieds sept pouces et quatre lignes, et à une deuxième profondeur de quarante deux pieds neuf pouces, et vingt deux pieds sept pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

7° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 183, borné par les rues Miro, Dumaine et Gravier, désigné par le No un sur un plan dressé par M. E. Sauvageau, architecte, le 17 octobre 1851, et déposé en l'étude de A. Barnett, ancien notaire, et mesurant d'après le dit plan trente trois pieds de face à la rue Orléans sur environ soixante dix neuf pieds, onze pouces de profondeur en façade à la rue Miro et quatre vingt deux pieds à la rue Gravier, ledit lot forme l'encoignure.

Aussi un autre lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que le lot ci-dessus décrit, désigné par le No Deux sur le ci-dessus mentionné et mesurant environ trente trois pieds de face à la rue Ste Anne, sur environ soixante dix neuf pieds dix pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Gravier, soixante dix neuf pieds onze pouces sur l'autre ligne de côté et façade sur la rue Miro et formant le coin des rues Ste Anne et Miro.

8° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 166 borné par les rues Dumaine, Salcédo, St Philippe et Lopez et désigné par le No dix neuf et formant l'encoignure des rues Dumaine et Salcédo et mesurant vingt neuf pieds et un pouce de face à la rue Dumaine sur quatre vingt trois pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur la rue Salcédo et cent pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 145, et borné par les rues Royale, Architect, Port et St Ferdinand, ledit lot est désigné par le No Quatorze et mesurant en mesure américaine, vingt six pieds trois pouces de face à la rue Royale sur cent trente huit pieds un pouce et trois lignes de profondeur entre ligne parallèles et façade à la rue Architect, le tout d'après un plan de S. Bergi, voyer, daté le 17 mars 1841, déposé en l'étude du défunt Louis T Caire, notaire.

Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option des acquéreurs la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an deux ans représenté par des billets des acquéreurs, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété avec intérêt au taux de 7 0/0 par cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Les acquéreurs devant assumer en plus de leurs enchères les taxes de 1908, les frais de tous certificats nécessaires devant être annexés à la vente et les primes d'assurances à partir de la date de l'adjudication. Les loyers n'appartiendront aux acquéreurs qu'après la date de la signature de l'acte authentique donnant le titre à la propriété. Dix pour cent de dépôt requis pour lier la vente: les actes de vente pardevant Robert Lozier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Dart et Kernan, avocats.
19 juil—19 26—août 2 9 16 23 à date

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Deux Cottages Doubles de Choix,

Nos 4218-20 rue Constance. Nos 5013-15 rue Laurel.

Mlle Felonise M. Killian et als vs mineurs Killian.

No 86,258—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FREED & CLESI—N. J. Clesi, Encanteur—JEUDI, le 20 août, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 juillet 1908 et signé le 15 juillet 1908 par l'Hon. Geo. H. Théard, de la susdite Cour, Division E, Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

No 1 Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 172, borné par les rues Constance, Laurel, Milan et Berlin, désigné par le No 1 et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 159 pieds 2 pouces de profondeur avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant un cottage double contenant 5 chambres et chambre à bain, etc., de chaque côté et désigné par les Nos municipaux 4218-20 rue Constance.

No 2. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendant, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 181, borné par les rues Laurel, Robert, Scmlat et Constance, mesurant 37 pieds de face à la rue Laurel sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Laquelle portion de terre est composée du tout du lot original No 5 et partie du lot No 4.

Avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant d'un cottage double retiré de la banquette, 5 chambres d'un côté et 4 chambres de l'autre côté et désigné par les Nos municipaux 5013-15 rue Laurel.

Conditions—Un quart comptant et la balance en un, deux et trois ans de crédit à 8 0/0 d'intérêt par an et avec le lien de vendeur et privilège, assurance et toutes les autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 en payer pour l'acte de vente pardevant Ed F. Henriques, notaire.

FREED & CLESI, Encanteurs
et agent de Propriétés Foncières,
838 rue Gravier.
Henriques et Duchamp et Thos D. Flynn, avocats.
19 juil—19

SIROP D'ANGELL

Pour le Rhume et la Coqueluche

Pour Rhumes, Refroidissements, Coqueluche, Bronchites et toutes les affections de la Gorge. Préparé par le Dr Richard Angell. Prix, 25 et 50c. Vendu par tous les Pharmaciens 18 juin—1m—Dim

PETITES ANNONCES.

BAR ROOM A VENDRE — A cause de maladie. S'adresser chez H. Cazenave rue Madison, No 536. 19 juil—1 f

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1908.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 15-8 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

PRIX $2.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs définitifs.

SOARDS DIRECTORY CO., LTD., Bâtisse Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale, coin de la rue Camp.
6 mars

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS AVANTAGEUX.

Cottage Double.

1016 et 1018 rue Antoninè, entre Magasin et Constance.

Joli cottage simple,

2415 rue Constance, entre les rues Première et Seconde.

Emplacement d'affaires,

Coin des rues Constance et Seconde.

Succession de Hélène Rebecca Giles.

No 86,234—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI le 20 août 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B daté du 10 juillet 1908, pour le compte de la succession de Hélène Rebecca Giles, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges coutumes, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en font partie, situé dans le Faubourg Livaudais, paroisse Jefferson (aujourd'hui le Quatrième District de la paroisse Orléans), Etat de la Louisiane, dans le carré d'ilet No 56, sur le premier plan dudit Faubourg, par Benjamin Hutson, voyer, et déposé pour qu'on y réfère, en l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville; ledit carré d'ilet étant compris entre les rues Live Oak, (aujourd'hui Constance) Magazine, Première et Seconde et ledit terrain est désigné par le No 6 sur un plan de R. Moellhausen, voyer, daté du 21 janvier 1841, et déposé comme plan No 39 en l'étude de G. E. Stringer, ancien notaire en cette ville. Ledit terrain mesure trente et un pieds, sept pouces et quatre lignes de façade rue Live Oak (aujourd'hui Constance) sur cent vingt six pieds, six pouces de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine.

Les améliorations comprennent un joli et confortable cottage simple de résidence, désigné par le numéro municipal 2415 rue Constance, bien subdivisé, renfermant 5 chambres, corridor, chambre à bain, hangar à l'arrière, etc., gaz, eau sur les lieux, bâti à distance de la rue et des lignes du terrain, grillage en ferpavage schillinger.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 211, qui est borné par les rues Antonine, Constance, Live Oak (maintenant Magazine), ledit lot en portion de terre est désigné par le No 15 sur un plan fait et certifié par John F. Braun, voyer, daté le 21 juin 1896 annexé et faisant partie de cet acte, et mesurant conformément au susdit plan 32 pieds et 3 pouces de face sur la rue Antonine par une profondeur entre lignes parallèles de 95 pieds et 10 pouces. La susdite décrite portion de terre comprend presqu'tout de ce certain lot de terre, qui est désigné par le No 15 sur un plan par L. Eisenstein, voyer, annexé et faisant partie d'un acte de dépôt passé pardevant James Fahey, notaire, le 15 mars 1872, et lequel lot, avec la propriété adjoignante, a été acheté par le vendeur, de Madame Aline D. Dugué, par acte devant ledit notaire Fahey, le 17 mars 1873.

Les améliorations consistent d'une maison double désignée par les numéros municipaux 1016 et 1018 rue Antonine, admirablement bien située, jolis entourages et rapportant $22 par mois ou $264 par an.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, coutumes, servitudes voies et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Live Oak (maintenant Constance), Magazine, Première et Deuxième, et désigné comme lot No 7, sur un plan dressé par R. Moellhausen, voyer, daté du 21 janvier 1841, et déposé comme plan No 39, en l'étude de G. E. Stringer, ancien notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Live Oak (maintenant Constance) sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Deuxième de cent vingt six pieds six pouces, mesure américaine, et formant l'encoignure des rues Constance et Deuxième.

Les améliorations en ce terrain consistent en une bâtisse en bois substantiellement construite, avec pavage en granite lequelle avec peu d'amélioration et d'agrandissement peut être faite une encoignure de commerce de valeur avec beaucoup de place dans le fond pour plus d'amélioration.

Les propriétés ci-dessus décrites sont splendidement situées choisies et dans un voisinage bien habité et à proximité de tous les agréments.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication et devant assumer et payer en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et payables en l'année 1908, aussi les frais de tous les certificats nécessaires pour le transfert des titres ainsi que les frais de l'acte de vente, lesquels devront être passés pardevant Arthur J. Peters, notaire.

Lucien H. Barnes, avocat.
19 juil—19 26—août 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une bonne encoignure. Magasin et demeure.

No — rue Fern, coin Forshey.

UN BON PLACEMENT.

Succession de Mme Izere Hawthorne

No 85,934— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI, le 20 août 1908, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 juillet 1908, dans l'affaire de de la Succession de Mme Izere Hawthorne, il sera vendu à l'enchère

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, voies, privilèges, etc., situé dans le 7me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fern, Bernadotte, Forshey et Olive. Ledit terrain est désigné par le No 12 sur un plan par C. Uncas Lewis, voyer, daté le 3 juillet 1893 et annexé à un acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, le 17 de juillet 1893. Ledit lot forme l'encoignure des rues Fern et Forshey et mesure 25 pieds de face à la rue Fern sur une profondeur et face à la rue Forshey, entre ligne parallèles

Les améliorations comprennent une maison cottage, désigné par le No — Fern. Bon emplacement pour grocerie, etc., situé près du Lincoln Park, sur l'avenue Carrollton.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra assumer en sus de son enchère les taxes de 1908 et déposer avec l'encanteur 10 0/0 du montant de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Fred Deibel, notaire.

19 juil—19 26—août 2 9 16 20

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un demi carré de terre de valeur dans le Septième District.

Mesurant plus ou moins 300 à la rue Fig sur 150 de profondeur et façade sur chacune des rues Eagle et Monroe, (dans l'ilet borné par la rue Collapissa).

John Dahmer vs Peter Cannizaro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 86,180 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1908, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

Un demi carré de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans le carré borné par les rues Magle (ci-devant Mary), Monroe, Fig (ci-devant Treizième) et Collapissa. Ledit demi carré mesure, plus ou moins cent cinquante pieds de face à la rue Eagle; cent cinquante pieds rue Monroe et tr